



Le gouverneur de la région du Centre, Naseri Paul Bea, vient de signer une déclaration, portant interdiction des réunions et manifestations publiques non déclarées dans la région du Centre.

«Tout contrevenant aux dispositions du présent arrêté sera exposé aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur », prévient le numéro de la région.

Cette mesure de l'autorité administrative intervient à quelques jours seulement après la convocation du corps électoral par le Président Paul Biya en vue des élections régionales du 6 décembre 2020, ceci monobstant les menaces de Maurice Kamto.

Le leader du MRC est en train de mobiliser les partis politiques, les mouvements associatifs et syndicaux, la Diaspora, les intellectuels et à la société civile, pour faire un front commun qui va empêcher Paul Biya d'organiser les élections régionales avant la reforme consensuelle du système électoral et la résolution de la crise anglophone.

A en croire certaines informations, le MRC compte faire descendre les camerounais dans la rue dès le 22 septembre 2020.

«Je tiens une fois de plus à rappeler que l'Administration territoriale est chargé du

maintien de l'ordre, de la protection des personnes et de leurs biens, de l'encadrement des activités des partis politiques, des ONG, entre autres. Aucun écart de comportement ne sera toléré de quelque parti politique que ce soit et de qui que ce soit », a déclaré Paul Atanga Nji, le ministre de l'Administration territoriale. Il s'exprimait en conférence de presse lundi 7 septembre 2020, quelques heures seulement après la convocation des collèges électoraux par Paul Biya.